

## Réaliser en mode collaboratif des travaux d'adaptation d'un logement

Formation 7



---

Certification QUALIOPi : B00681  
SIRET : 814 307 12000018 – APE : 7112 B  
Enregistré à l'agence nationale DPC sous le n° 9192  
Qualifié OPQIBi 0111 Prise en compte du handicap : 18 02 3600  
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 76 81 01435 81 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Formacodes	22214
Formateurs et intervenants	<b>Thierry LIÈS</b> , spécialiste accessibilité des bâtiments <b>Jean-Marc BERNARD</b> , spécialiste handicap et accessibilité universelle
Tarifs et durées (à la date du document)	En présence : 720,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h A distance : 600,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h + 2 h en présence En entreprise : 2 000,00 € pour 2 jours de 7 h, soit 14 h <i>Exonération de TVA : en application des A. 256 et 256 A et 261-4-4° a du CGI</i> <a href="#">Pour actualiser cliquer ici</a>
Lieux de formation	Carmaux, Bordeaux, Paris, Nantes, Arles, Toulouse, DROM et autre... (l'adresse sera communiquée après confirmation de l'inscription)
Conditions	Repas et hébergement non compris
Modalités d'accès Délais d'accès	Inter (en centre) : voir <a href="#">calendrier des sessions</a> sur le site internet Intra (en entreprise) : dates à convenir E-learning ou autres modalités de formation sur demande
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 8 par session (âge minimum requis : 18 ans)
Taux de satisfaction des stagiaires (à la date du document)	Non connu
Validation	QCM et remise d'une attestation de compétences
Lien site internet	<a href="https://liessaccess.fr/formation-realiser-en-mode-collaboratif-des-travaux-d-adaptation-d-un-logement">https://liessaccess.fr/formation-realiser-en-mode-collaboratif-des-travaux-d-adaptation-d-un-logement</a>

Fiche mise à jour le 03/12/2020

## Description résumée

Travaux d'accessibilité d'un logement ou lieu de vie ; Solutions technologiques, qualité d'usage, collaboration avec un ergothérapeute, organismes financeurs ; Exercices pratiques et mises en situation pour recherche de solutions ; Nombreux documents fournis dont guides et diaporama de la formation ; Suivi gratuit du premier chantier post-formation.

## 1. Contexte

Demeurer chez soi avec un handicap ou une déficience peut nécessiter un aménagement du logement voire de lourds travaux.

Le respect des normes d'accessibilité est un point important dans la réalisation de ce projet. Mais c'est la prise en compte de l'environnement global du lieu de vie de l'intéressé qui conditionnera certainement le succès de l'opération.

Proposer des solutions adaptées aux problématiques liées à la déficience ou au handicap de la personne et aux caractéristiques de son logement implique une approche méthodologique d'ensemble.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons une formation courte, spécifique à votre activité.

Cette action de formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la Formation professionnelle ; elle concourt au développement des compétences dans la catégorie « Action de formation » mentionnée à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

## 2. Public destinataire

---

Métiers d'encadrement et d'exécution du BTP et de l'environnement : métalliers-serruriers, carreleurs, charpentiers, menuisiers, agenceurs, cuisinistes, maçons, couvreurs, étancheurs, électriciens, plombiers, plâtriers, peintres soliers, installateurs, paysagistes, aménageurs en voirie, etc.

Métiers de l'accompagnement : animateurs habitat, animateurs travaux,

## 3. Prérequis

---

- Expérience ou diplôme attestant de la connaissance pratique et théorique des règles de l'art de son métier
- Niveau 3 (CAP ou équivalent) et expérience professionnelle significative

Connaissance des logiciels de base : Word et Excel.

Disposer d'un ordinateur portable (à défaut, mise à disposition possible sur demande).

Admission sur CV, lettre de motivation, entretien téléphonique

## 4. Objectifs – but professionnel visé

---

Permettre aux professionnels impliqués lors de l'adaptation d'un logement, de conduire ou réaliser des travaux qui répondent aux besoins liés à la déficience ou au handicap de l'occupant, de collaborer avec un ergothérapeute et de réaliser un plan du logement faisant apparaître les adaptations projetées avant l'exécution de travaux.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- 4.1. Identifier les contraintes environnementales extérieures à prendre en compte dans l'adaptation du logement.
- 4.2. Encadrer ou réaliser des travaux qui, au-delà des règles minimales de la réglementation, prennent en compte le confort d'usage pour les quatre familles de handicap.
- 4.3. Prendre en compte les technologies nouvelles et innovantes dans ses propositions lors de travaux d'accessibilité.
- 4.4. Collaborer avec un(e) ergothérapeute dans le cadre de l'adaptation d'un logement et orienter le client vers les partenaires sociaux et les organismes financeurs.

## 5. Objectifs pédagogiques à atteindre

---

Pendant la formation, les participants, suivant leur fonction dans le projet, devront :

- 5.1. Prendre en compte l'environnement extérieur « de proximité » de la personne déficiente.
- 5.2. Acquérir des connaissances sur les déficiences et les besoins pour les quatre familles de handicap.
- 5.3. Sélectionner, parmi les solutions technologiques innovantes, les produits efficaces et pertinents.
- 5.4. Comprendre le rôle de partenaire-clé de l'ergothérapeute lors d'une opération d'adaptation d'un logement à une personne.

## 6. Méthodes et moyens pédagogiques

---

Enseignement théorique et pratique avec mise en situation professionnelle sur le terrain (étude de cas, y compris mesures et utilisation du matériel requis) seul, en binôme et en retour avec le groupe.

Matériel :

- Vidéo-projection (textes, schémas, photos, vidéos)
- Matériel et équipements de mise en situation de handicap (fauteuil roulant manuel ou électrique, lunettes de vision altérée ou bandeau de cécité, canne d'aveugle...)
- Matériel de diagnostic (inclinomètre, luxmètre, dynamomètre, laser de chantier, télémètre...)
- Documents papiers de dossiers témoins réalisés mis à disposition
- Documentation, grilles de "logiciels" de diagnostic sur clé USB

Pour la formation à distance en mode "classe virtuelle" :

- Plateforme de connexion LMS
- Prérequis techniques : ordinateur avec webcam et connexion internet haut-débit
- Jours et horaires imposés
- Travail personnel à réaliser en plus des heures de "classe virtuelle" estimé à 1 jour
- Possibilité de participation à distance à une formation en mode présentiel

## 7. Programme et contenu

---

### JOUR 1 :

- Présentation de l'action de formation
- Tour de table et partage des activités et projets professionnels
- Expression des attentes des participants
- Rappel des objectifs de la formation et présentation du déroulement du stage

Sensibilisation au handicap avec mise en situation :

- **Module ACCESS-01 : Handicaps, déficiences et besoins – Définir les caractéristiques des quatre familles de handicap**

Compétences développées : Être capable de déterminer les besoins principaux pour les quatre familles de handicap et d'y répondre en préservant une continuité qualitative de la chaîne de déplacement ; Être capable de valoriser, au-delà des règles minimales de la réglementation, le confort d'usage.

- > Caractéristiques des différents types de handicap et descriptif des déficiences fréquentes
- > Mise en parallèle avec les difficultés des personnes âgées

- > Manipulation du matériel et des équipements de mise en situation de handicap (fauteuil roulant manuel ou électrique, lunettes de vision altérée ou bandeau de cécité, canne d'aveugle, tenue de vieillissement...)
- > Exercices de mise en situation en intérieur et en extérieur pour simuler toutes les étapes de la chaîne de déplacement
- > Retours d'expériences, échanges

- **Module ADAPT-02 : Contexte psychosocial – Prendre en compte l'environnement du lieu de vie**

(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable d'identifier les problématiques liées à l'accessibilité de l'environnement du lieu de vie, d'en mesurer l'accessibilité et d'en faire un préalable à un projet d'adaptation du logement.

- > Prise en compte du niveau d'accessibilité de l'immeuble, des parties communes, des cheminements extérieurs, des jardins et terrasses, de la rue et de la voirie en général, des commerces de proximité ; et évaluation de la pertinence du projet d'adaptation
- > Prise en compte de l'aide humaine des proches
- > Approche méthodologique globale

### JOUR 2 :

- Questionnaire et autocorrection sur les connaissances apportées la veille
- **Module ADAPT-01 : Adaptation d'un logement – Collaborer avec les parties prenantes**  
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de travailler en collaboration avec un(e) ergothérapeute lors de l'adaptation d'un logement ; Être capable d'orienter un client vers un organisme social facilitateur de type "guichet unique".

- > Présentation des différents rôles des intervenants lors de l'adaptation d'un logement : organismes publics et financeurs, associations, professionnels
- > Le rôle de concertation de l'ergothérapeute
- > Développement autour de la collaboration attendue : professionnel de la santé/professionnel du bâtiment
- > Les différentes étapes d'un projet d'adaptation

- **Module ACCESS-06 : Solutions matérielles et technologiques – Proposer des solutions techniques adaptées et innovantes**

Compétences développées : Être capable d'utiliser des moyens performants, pertinents et adaptés suivant les besoins, les demandes et les situations.

- > Démonstration par images et vidéos de matériels innovants et échanges sur leur efficacité, leur niveau d'ergonomie et leur pertinence
- > Information sur les problématiques et solutions spécifiques à l'adaptation des logements, les modalités d'accompagnement et de financement

- **Module ADAPT-03 : Diagnostic d'accessibilité personnalisé du lieu de vie – Analyser la chaîne de déplacement**

(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de déterminer à l'aide d'une grille de diagnostic les différents obstacles, gênes, empêchements, difficultés, ruptures dans la chaîne de déplacement en lien avec les déficiences de la personne.

- > Règles d'accessibilité universelle : Entrée de la parcelle, stationnement, cheminements extérieurs, accès au bâtiment, circulations horizontales, circulations verticales
  - > Chaîne de déplacement, éléments du bâti et valeurs dimensionnelles à prendre en compte
  - > Les besoins d'espaces, les limites dimensionnelles
  - > Autres valeurs à mesurer : altimétrie, pente, éclairement, absorption acoustique, force de traction ou de poussée
  - > Élaboration, décryptage et utilisation d'une grille de contrôle
  - > Exercices sur plan et repérage de non-conformités sur site
- Exercices de diagnostic avec du matériel de mesure
  - Clôture de la formation :
    - Contrôle des connaissances par un QCM et correction collective
    - Remise de documents numériques
    - Remise de l'attestation de compétences
    - Évaluation de l'action de formation par les stagiaires

## 8. Modalités d'information et d'accueil

---

Nos salles sont accessibles aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant selon les dispositions réglementaires en vigueur. Nous pouvons répondre à d'autres spécificités sur demande (mobilier, boucle à induction magnétique...). Cela ferait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Une convocation à la session de formation est adressée 10 jours avant la session de formation.

Le formateur prend en charge les stagiaires dès leur arrivée. Il gère l'emploi du temps et propose de prendre les repas de la pause déjeuner en commun. À chaque candidat est remis un livret d'accueil comprenant notamment la présente fiche et le règlement intérieur.

Un tour de table permet aux stagiaires de se présenter, d'exprimer ce qu'ils attendent de la formation et les applications qu'ils en feront dans leur activité professionnelle. Cela permet au formateur de prévoir le transfert des compétences à faciliter. Il rappelle les objectifs de la formation avant de commencer le programme.

Les questions sont libres et participent à la richesse des échanges et au rythme des différentes interventions.

## 9. Modalités de contrôle continu

---

Des questionnaires à réponses ouvertes sont proposés le lendemain matin des jours de formation. Une autocorrection est aussitôt effectuée. Ce questionnaire n'est pas noté et n'entre pas dans l'évaluation finale du candidat.

Une étude réelle est réalisée en Intra avec l'assistance et sous le contrôle du formateur.

## 10. Modalités d'évaluation des acquisitions

---

En fin de session, chaque candidat doit répondre à un QCM. Le résultat du QCM compte pour la validation des connaissances acquises pendant le stage. Une attestation de compétences est remise si un nombre suffisant de bonnes réponses est atteint.

## Choisir LIESS ACCESS pour l'expertise et la complémentarité des intervenants

LIESS ACCESS s'associe les compétences de formateurs et intervenants spécialisés dans leur domaine et ayant une solide expérience de terrain, afin de délivrer des formations de qualité. LIESS ACCESS met tout en œuvre pour que les bénéficiaires des formations soient rapidement opérationnels et autonomes dans l'exercice des acquis de la formation au sein de leur activité professionnelle.

Dans le cadre de la certification QUALIOPI, LIESS ACCESS vise l'excellence dans toutes ses prestations.

Une grande documentation numérique est partagée en fin de session de formation, y compris des fichiers modifiables, une grille de rapport de diagnostic complète en version Word avec proposition rédactionnelle par listes déroulantes, des tableaux de programmation de travaux et de prix du BTP en version Excel.

Important ! Une assistance à distance après formation est assurée pour le premier chantier ou dossier.

Cette formation permet d'être référencé(e) sur le réseau professionnel HANDI-RENOV.

### Thierry LIES,

Dirigeant de LIESS ACCESS, expert dans l'audit d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage des bâtiments et aménagements.

Consultant-formateur qualifié OPQIBI pour la prise en charge du handicap, responsable et concepteur des formations, gestionnaire du réseau de professionnels HANDI-RENOV.



Session de formation à Paris (75)

### Jean-Marc BERNARD,

Consultant expert dans l'accessibilité universelle.

A joué un rôle de représentation au sein de différentes commissions et instances publiques, un rôle de conseil pour la ville de Paris lors de la mise en accessibilité du réseau des bus ; a été responsable Cadre de vie et Accessibilité à la Délégation de Paris puis conseiller technique Accessibilité Universelle à l'Association des Paralysés de France.



Session de formation à Mazères (33)